

Témoignage

Pour Arkéa Capital, la formalisation d'une véritable démarche ESG a été initiée par la définition d'une charte d'engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance pour ses investissements.



Sylvie LE BRAS
Responsable ESG
Arkéa Capital

Notre appartenance au groupe mutualiste et coopératif Arkéa a toujours insufflé des valeurs fortes dans la conduite de notre activité d'investisseur minoritaire. En effet, historiquement, Arkéa Capital a adopté une stratégie d'investissement à long terme au plus près des besoins des entreprises régionales afin de favoriser une croissance durable des territoires, stratégie renforcée en 2016 par le lancement du fonds à impact We Positive Invest.

Convaincue que la RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) est un véritable levier d'innovation et de performance, Arkéa Capital a formalisé une véritable démarche RSE, en 2017, avec la définition d'engagements ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au travers d'une charte. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les valeurs du groupe et notamment sur la première analyse de matérialité réalisée par le groupe Arkéa. Cette analyse de matérialité a été conduite auprès des parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs, partenaires... Elle a permis de déterminer les enjeux extra-financiers stratégiques pour le groupe tant au niveau des attentes des parties prenantes qu'au niveau de l'importance pour sa propre performance. L'enjeu stratégique qui a clairement été mis en évidence par toutes les parties prenantes est le soutien au développement des territoires.

Pour Arkéa Capital cet enjeu stratégique se décline en 3 objectifs : apporter les fonds propres nécessaires au développement des entreprises, contribuer à la création d'emplois

et accompagner les entreprises dans leurs mutations sociales et environnementales.

Cette charte affirme notre engagement à prendre en compte les critères ESG dans notre métier d'investisseur et notre conviction que la performance extra-financière contribue à la création de valeur financière : qualité de la gouvernance, meilleure prise en compte des risques, réduction de la consommation d'intrants et des déchets, préservation de l'environnement, fidélisation des salariés, satisfaction des clients, image de l'entreprise...

Ces engagements se déclinent aujourd'hui dans notre activité d'investisseur.

Afin de déployer concrètement nos engagements dans notre activité d'investisseur, nous avons construit avec un consultant externe, un outil sectoriel d'aide à l'analyse ESG. En phase d'investissement, l'équipe d'Arkéa Capital réalise une revue interne simplifiée en s'appuyant notamment sur cet outil d'analyse ESG. Les critères retenus reposent sur l'étude de quatre grands enjeux extra-financiers en lien direct avec le développement durable - Gouvernance, Capital Humain, Environnement, Parties Prenantes Externes - et se déclinent chacun en sous-critères sélectionnés pour leur pertinence vis-à-vis de 17 secteurs d'activité. Pour chaque sous-critère, la performance de l'entreprise est évaluée qualitativement : faible, moyenne ou forte. Une synthèse de l'évaluation ESG est intégrée au dossier de comité d'investissement. L'analyse ESG est complétée, le cas échéant,

post-investissement. Sont identifiés les points forts, les axes d'amélioration et les risques et opportunités auxquels est ou pourrait être confrontée l'entreprise. L'analyse ESG est un véritable levier de transformation des entreprises puisqu'elle permet d'identifier les opportunités à saisir et les éventuelles transformations à mettre en œuvre. Le cas échéant, nous nous faisons accompagner par des consultants ESG pour réaliser des audits sur des sujets particulièrement matériels pour l'entreprise dans laquelle nous envisageons d'investir.

Arkéa Capital a également pour ambition d'accompagner ses participations dans l'amélioration de leur performance extra-financière et donc dans leurs transitions environnementales, sociales et sociétales. A cette fin, dans la mesure du possible et compte tenu de notre position d'actionnaire minoritaire, nous nous efforçons, post investissement, de définir un plan d'actions ESG et d'en suivre la réalisation. L'audit ou les audits réalisés nous permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration que nous partageons avec les dirigeants. Nous construisons ensuite un plan d'actions portant sur quelques enjeux qui nous paraissent essentiels et déterminons des indicateurs pour suivre la réalisation du plan.

Nous considérons le reporting extra-financier comme un outil d'évaluation de la performance extra-financière de notre portefeuille et de recensement des bonnes pratiques mises en œuvre par nos participations.

Chaque année, nous collectons des informations ESG auprès des participations de notre portefeuille à partir d'un questionnaire comportant un peu plus de trente questions

et portant sur l'environnement, le social et la gouvernance. Depuis cette année, nous transmettons ce questionnaire à nos participations (plus d'une centaine) via une plateforme logicielle de reporting pour notamment sécuriser les informations transmises et faciliter l'analyse des données. Les informations collectées ont été partagées dans notre rapport ESG publié en 2020. Ce premier rapport nous a permis de diffuser les bonnes pratiques et les stratégies RSE inspirantes mises en œuvre au sein de quelques participations.

Nous construisons notre démarche d'investisseur responsable étape par étape.

Nous nous inscrivons dans un processus d'amélioration continue et construisons notre démarche d'investisseur responsable, étape par étape. Nous avons rejoint en 2019 les Principes for Responsible Investment et l'Initiative Climat International afin de confirmer nos engagements, d'enrichir notre propre démarche des bonnes pratiques de nos pairs et de contribuer à des groupes de travail.

Parmi les prochaines étapes structurantes que nous nous sommes fixées, nous avons pour objectif sous deux ans de définir et mettre en œuvre une stratégie climat afin d'apporter notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Nous avons également l'ambition à moyen terme de mesurer l'impact de l'amélioration de la performance extra-financière au moment de la cession de nos participations (tonnes de CO2 évitées, diminution des consommations d'eau, ouverture du capital aux salariés, création d'emplois, ...). Notre démarche ESG se construit dans le temps avec la volonté d'apporter notre contribution à un monde plus durable. ■